

# Pourquoi sommes-nous sans nouvelle du plan local d'urbanisme?



Dans un courrier en date du 22 octobre 2002, Monsieur le maire informait notre association de la mise à l'étude du Plan Local d'Urbanisme ( PLU ) . Ce document institué par la loi dite de solidarité et de renouvellement urbain ( SRU ) du 13 décembre 2000, va fixer pour plusieurs décennies l'aménagement de notre commune: seront indiqués les zones urbaines ( appelées U ), les zones à urbaniser ( appelées AU qui perdront tout caractère dérogatoire ), les projets de lotissement, les zones agricoles ( appelées A ), les zones naturelles, les extensions de la zone artisanale, les projets de logements sociaux, certains projets privés ou des tracés de nouvelles voies de communication.

Mais, alors que les autres communes du Sud-Gironde sont restées fidèles à l'esprit de transparence qui prévalait dans la loi SRU en organisant une vaste consultation de leurs habitants, notre municipalité, profitant d'une modification de la loi, a préféré consulter à huis clos des représentants de la DDE, de la DDAF et du syndicat viticole. Loin des regards des citoyens une fois de plus... Or, il s'agissait là de la première phase d'élaboration du PLU que nous avons cru achevée à la fin de l'été 2003. Depuis plus rien... Des constructions se multiplient dans la commune. Des rumeurs de déclassement de terrains à bâtir circulent. En fait, on a l'impression que la municipalité tempore car elle ne veut pas se soumettre à la seconde phase du PLU qui consiste à le faire approuver obligatoirement par une enquête publique donc ouverte à tous. Cette transparence constitue une différence notable avec le plan d'occupation des sols toujours « à l'étude » depuis 25 ans dans notre commune ou le Document d'application du règlement national d'urbanisme ( DARNU ) - consultable en mairie - qui s'applique actuellement. Ces derniers ont été réalisés dans la discrétion des commissions municipales et soumis à de fortes influences.

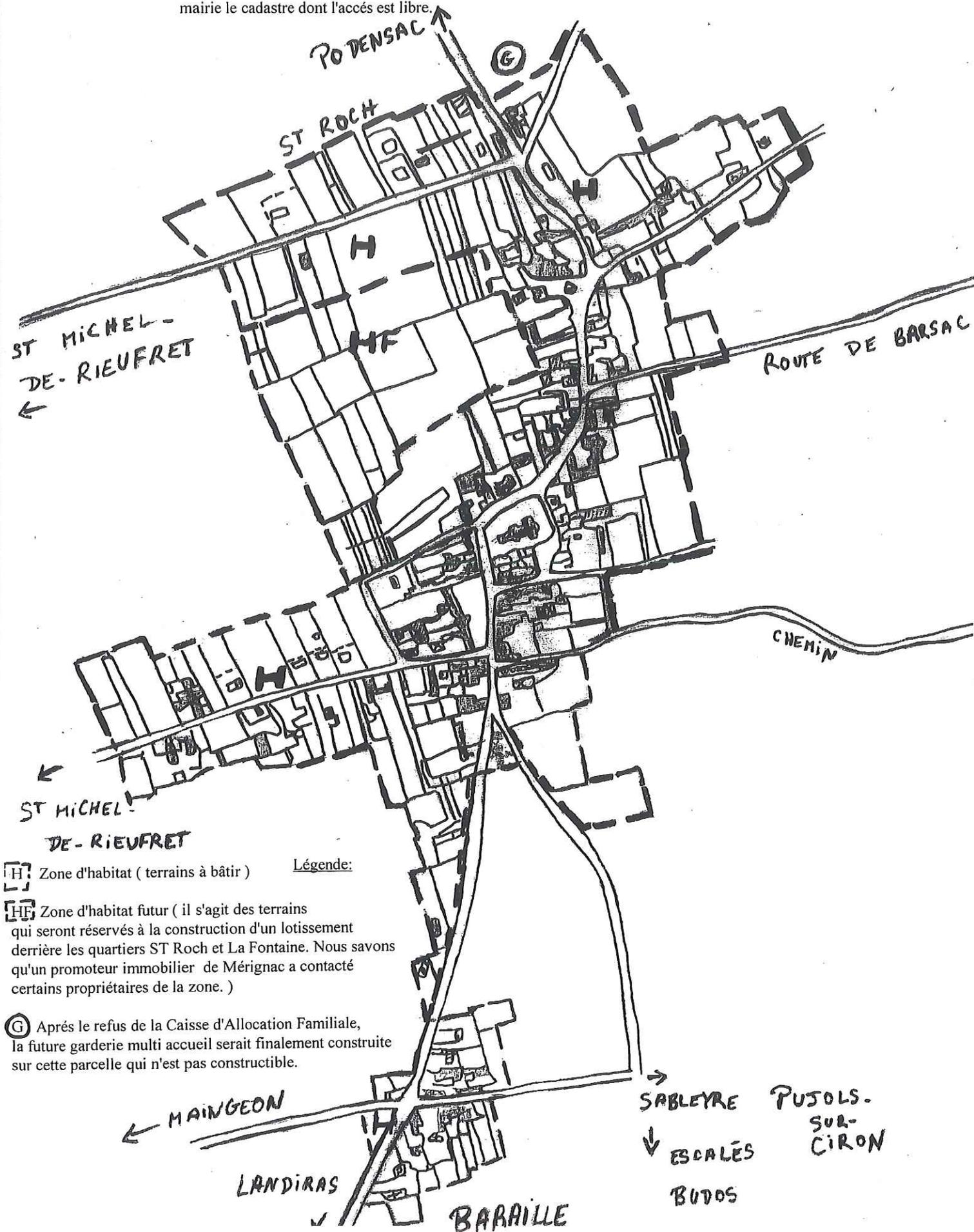
Le maintien d'une situation floue en matière d'urbanisme à Illats, permet à la municipalité de garder le contrôle sur les permis de construire. En évitant que les zones constructibles soient connues du grand public, elle peut satisfaire arbitrairement certains intérêts particuliers. Il faut aussi que dans ce domaine, la loi s'applique au nom de l'intérêt général.

**Le bureau**



## Enquête sur le DARNU: document d'application du règlement d'urbanisme

Nous avons décidé de lancer une enquête sur le DARNU de notre commune à partir de ce numéro. Celle-ci va consister à communiquer à tous les habitants les terrains à bâtir tels qu'ils ont été approuvés par le conseil municipal du 27 février 1995. En attendant la mise en place du PLU, c'est cette configuration qui s'applique actuellement. Aussi nous commençons par le bourg. Pour plus de précisions et d'informations, nous vous conseillons de consulter en mairie le cadastre dont l'accès est libre.



# Un été à ILLATS

## 2 juillet : la kermesse de l'école

Le premier samedi du mois de juillet, enfants, parents et enseignants se sont retrouvés, pour fêter la fin de l'année scolaire autour de la kermesse. Chants, danses, jeux !

Merci aux enseignants et aux aides maternelles pour le temps passé à préparer ces spectacles et cette journée. Merci également aux quelques parents bénévoles !

Corinne Alonso

## Juillet : les vacances sportives

De tradition, les « Bleuets d'Illats » organisent chaque été, pendant un mois, les vacances sportives, qui ont cette année encore remporté un franc succès : une trentaine d'enfants y ont participé.

Au programme ~~Ce~~été en juillet :

- sorties à Hostens, tir à l'arc, aviron, course d'orientation, VTT,
- Grimp'arbres à Bommès,
- bivouac de deux jours à Bommès au bord du Ciron,
- piscine à Langon
- jeux divers au stade et dans la salle omnisports,
- sorties vélos.

Merci encore à toute l'équipe !

Corinne Alonso

## 5, 6 et 7 août, les fêtes de la St Roch ont touché le fond !

Pourtant tout s'annonçait bien : une pleine page de publicités dans « Sud-Ouest », un affichage sauvage digne d'une campagne électorale, une polémique lancée par l'inamovible président du comité des fêtes à l'encontre de nos voisins de Pujols-sur-Ciron qui, décidément, « n'avaient pas de parole » et un programme immuable dont le sommet devait être la venue d'un énième chanteur reprenant, cette année, les tubes de Charles Aznavour.

**Et on a vu...** Pas un seul manège pour les enfants, une course cycliste qui n'en finit pas de mourir, un public intimiste au spectacle du samedi soir, rien le dimanche après midi depuis que le ball-trap a disparu l'année dernière et pour couronner le tout, la sécheresse a fait annuler le feu d'artifice du dimanche soir. Toute la foi que mirent les Chevaliers de Notre Dame de Verdélais dans leur animation - bien dans la tradition - de la messe et du vin d'honneur, n'a pu effacer notre tristesse et notre rage devant un tel gâchis ! Une Illadaise a même lâché : « Quand je pense que l'on fait ça avec l'argent de nos impôts ! »

**Alors qui est responsable de « ça » ?** La malchance ? La sécheresse ? Le comité des fêtes de Pujols-sur-Ciron ? Ou tout simplement notre propre comité des fêtes ? Ce dernier vit replié sur lui même depuis 28 ans, ce qui ne l'empêche pas d'être porté à bout de bras par la municipalité et de bénéficier de la plus grosse subvention associative ( 2 287 € soit 15 000 F ). Il s'essouffle malgré tout depuis quelques années. Son refus d'intégrer en son sein toutes les bonnes volontés nécessaires à son renouvellement et le manque de transparence de sa gestion - il ne s'est jamais réuni en assemblée générale publique conformément à la loi 1901 -, ont finalement abouti au triste spectacle offert aux Illadais les 5, 6 et 7 août dernier.

### Que faire pour relancer la fête ?

Il faut reprogrammer la fête le second week-end d'août et intégrer des idées nouvelles. Pour cela, le comité doit s'ouvrir à tous ceux qui veulent faire la fête dans leur village sans arrière pensée, pour le plaisir tout simplement. D'autre part, la fête locale doit faire participer toutes les associations, les cafés et les commerces de la commune dans la mise en place de ses temps forts. Ainsi, pourra s'élaborer un nouveau programme festif basé sur la convivialité et la participation des Illadais. Or, on a l'impression que la situation ne se déblocquera qu'à la suite du changement de l'équipe actuelle du comité des fêtes. La municipalité devra lâcher du lest. Mais ça c'est une autre histoire...

Gilles Baillet

## Garderie multi accueil intercommunale: le revirement de notre maire-président de la communauté de communes!

La Caisse d'Allocation Familiale s'est, semble-t-il, opposée à la construction de la garderie multi accueil sur le pré de Beaulac ( voir ICI n°17 et le dernier bulletin municipal ). Par conséquent, notre maire-président de la communauté de communes a dû faire machine arrière. Un nouveau choix se serait porté sur une parcelle à côté du cimetière. En témoigne, la présence sur les lieux, le lundi 5 septembre, d'une équipe de techniciens venue faire des relevés nécessaires à la nouvelle construction.

**En fait ce revirement est récent.** Lors du conseil de la CdC du 28 juillet dernier, notre maire-président, interpellé par un élu podensacais déclarait que le terrain choisi pour le projet n'avait pas encore été acheté. Puis, questionné sur les problèmes de salubrité qui se poseront sur la parcelle - alors fortement pressentie - « située près d'un cours d'eau », il s'est alors livré à une description : « **Le terrain sera clôturé et il s'agit en fait de zones tampon, qui sont en eau uniquement lors des pluies d'orage importantes, d'une fréquence bisannuelle ou annuelle voire moins.** » ( **délibération du conseil communautaire du 28 juillet** ). Toutes ces caractéristiques correspondent précisément au pré de Beaulac ! Alors pourquoi ces dénégations hargneuses dans le dernier bulletin communal ?

**A notre tour nous remettons les pendules à l'heure, nous avons simplement relaté les faits** qui sont décidément têtus. Ce-ci ne justifie en aucun cas les accusations – gratuites parce qu'anonymes – de « haine » et de « ressentiment », proférées dans le dernier bulletin municipal. Les Illadais méritent mieux... Néanmoins, l'essentiel du problème subsiste : un terrain sera acheté avec l'argent de nos impôts à un propriétaire privé alors que des solutions bien moins coûteuses – y compris et surtout illadaises ( voir ICI n°17 ) – étaient possibles !

Marcel Carretoy

### Réponse de l' « ancienne employée non titularisée ».

Lorsque l'on (pronom indéfini par nature) s'en prend directement à quelqu'un, il faudrait prendre son courage à deux mains et aller jusqu'au bout... signer sa prose ! Au fait, le ressentiment ? Connais pas. Mauvais jugement !

**Etait-ce si dérangeant que cela d'évoquer la façon dont est utilisé l'argent public ? Il semblerait que oui. Or, lorsque l'on parle d'argent public, on se doit, évidemment, à un devoir de transparence et d'information. Et notre association est là pour cela.**

Illadais, se moquerait-on de nous en nous prenant pour des « lecteurs naïfs » dont la « réflexion pourrait être troublée par toutes ces informations » ? Allons donc, il ne faut pas se méprendre. Quoique certains puissent en penser, nous sommes, nous aussi, capable d'analyser...

Et parce qu'il paraît être de bon ton de conclure par une citation, je terminerais ainsi comme l'aurait dit Danton sur l'échafaud : « N'oublie pas de montrer ma tête au peuple car elle en vaut la peine »...

Corinne Alonso

### Décharge de Guillos : restons vigilants !

Estimant les risques de pollution trop élevés, le préfet a refusé la création d'un centre de déchets ultimes sur la commune de Guillos. Les très nombreuses associations, les élus et les citoyens qui ont lutté pendant 4 ans contre le projet insensé de la société Decons ont gagné une seconde bataille. Mais il va falloir rester vigilant car cette décision n'est pas définitive : Decons a investi beaucoup d'argent dans ce projet et a toujours la possibilité de déférer la décision du préfet au tribunal administratif de Bordeaux, ou bien d'attendre un peu que l'attention du public baisse et de représenter un troisième projet légèrement modifié...

Fabien Baudon

# Projet de LGV Bordeaux-Toulouse

Vous avez probablement entendu parler du projet de Ligne Grande Vitesse initié par Réseau Ferré de France (RFF) pour relier Bordeaux à Toulouse ... en passant par Illats ou ses alentours. Mais saviez-vous que ce projet est soudainement devenu, sans prévenir et en catimini, l'un des investissements prioritaires que nous (contribuables) devons supporter dans les prochaines décennies ? Il faut certainement une bonne raison et une puissante volonté politique pour influencer à ce point sur l'ordre planifié des choses. *La tendance européenne voudrait qu'en toute logique le réseau ferré soit privatisé à moyen terme, c'est peut être la raison pour laquelle il doit être terminé au plus vite tout en étant financé par les contribuables...*

Comme pour tout projet de cette ampleur, une Commission Particulière du Débat Public a été créée pour recueillir l'avis de la population concernée. Le débat a été programmé du 8 juin au 18 novembre 2005 (pendant les vacances cela passe toujours mieux), mais il semblerait que tout ait été fait pour que le public ne le sache pas : les documentations du débat envoyées aux girondins ne sont étrangement pas arrivées dans les boîtes aux lettres et les élus n'ont pas été prévenus.

C'est un peu par hasard que l'affaire a été découverte par l'association LEA\*. Et il aura fallu une cinquantaine de jours après l'ouverture du débat pour que les élus de notre région apprennent son existence. Durant l'été, les associations et de nombreux élus locaux se sont mobilisés pour étudier le dossier et organiser des réunions publiques dans les villages. Malgré les vacances, ces réunions ont été très suivies par la population locale, et le C.A.C.I. (Comité Aquitain de Contre-expertise Indépendant)\*\* a démontré que ce projet est destructeur, incohérent, injuste et inutile.

**C'est un projet destructeur** car le milieu naturel miraculeusement préservé de notre région sera définitivement saccagé. Le massif forestier sera littéralement coupé en 2 par un nouveau tracé répondant à des exigences particulières (à 350Km/h la ligne doit être parfaitement droite, surélevée, élargie). Les risques d'incendies seront accrus et l'intervention des pompiers rendue plus difficile.

**C'est un projet incohérent** car l'investissement nécessaire à sa réalisation est pharaonique et grèvera forcément la plupart des autres sur une très longue période. De plus, les premières estimations 'indépendantes' montre que le budget officiel sera certainement dépassé.

**C'est un projet injuste** car ceux qui profiteront de ce train seront les 'cravatés' pressés faisant la navette entre Paris et Toulouse, et non pas les habitants des régions traversées. A 350Km/h le bruit d'un TGV sera insupportable pour ceux qui auront la malchance d'habiter à proximité de la voie. Le passage des trains se ressentira pendant une dizaine de minutes et sur plus de 15 km !

**C'est un projet inutile** car il suffirait de moderniser les voies existantes pour permettre le passage de TGV plus rapides, ou de réapprendre à prendre son temps ! Est-ce vraiment primordial de voyager de Paris à Toulouse en 3h pétantes ?

Durant la "chaude" réunion publique qui s'est déroulée le 15 septembre à Langon, la population et presque tous les élus se sont exprimés très vigoureusement contre ce projet. Les représentants de RFF ont été quelque peu conspués et assez lamentables dans l'ensemble. Il reste à espérer que les prochaines réunions publiques seront encore plus virulentes.

Le train est une des meilleures solutions pour lutter contre la pollution du nombre croissant de camions et de voitures sur les axes autoroutiers, mais une LGV Bordeaux-Toulouse pénaliserait la création de la LGV Bordeaux-Irun et la mise en place d'une infrastructure de ferroutage, qui seraient plus utiles pour la population et l'environnement.

\* Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur ce projet, vous pouvez contacter l'association :

Landes Environnement Attitude.

B.P.3

33720 Landiras

Site internet : <http://lea.asso.free.fr>,

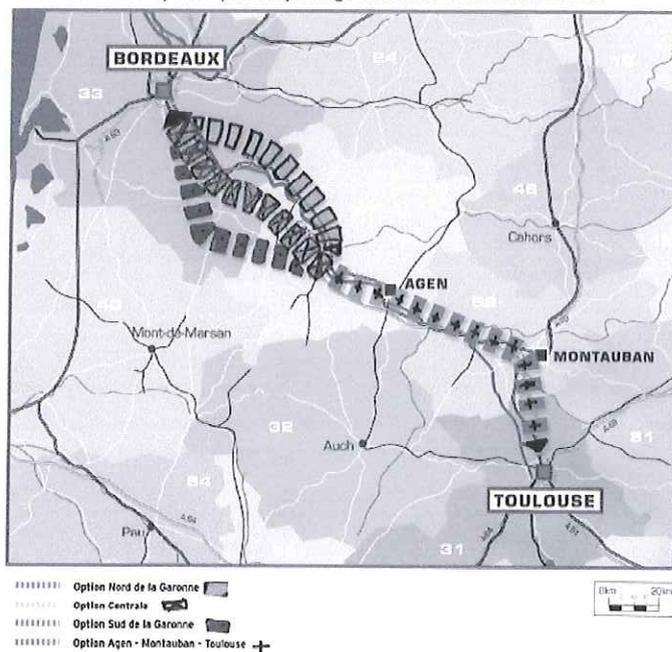
Adresse mail : [lea.asso@free.fr](mailto:lea.asso@free.fr)

\*\* Le CACI est un groupement de scientifiques à la disposition des associations pour les aider par des analyses scientifiques de dossier sur des projets présentant un risque pour l'environnement

<mailto:lea.asso@free.fr>

Fabien Baudon.

Les différentes options pour le passage de la LGV Bordeaux-Toulouse



## Délibérations du Conseil municipal du 8 septembre 2005

Nous n'avons pas pu assister à cette séance à cause d'une nouvelle " erreur " d'affichage. Elle a duré 45 mn: un record.

**1. Prolongation du contrat de transport scolaire précédent.**

Modifications du circuit scolaire au Merle, au Roye, à Barrouil et à Condrine. Son coût reste inchangé.

**2. Modification des tarifs de location de la salle des fêtes à partir du 1<sup>er</sup> octobre:**

les locataires résidant dans la commune paieront 80 €, les hors commune: 230 €. Une caution de 400 € sera demandée puis restituée à l'issue de l'état des lieux.

**3. Modification des tarifs de location du foyer communal à partir du 1<sup>er</sup> octobre:** les locataires résidant dans la commune paieront 35 €, les hors commune: 80 €. Une caution de 80 € sera demandée puis restituée.

**4. Augmentation du prix du ticket de cantine:** il passera de 1,77 € à 1,80 € + 0,03 €.

**5. Aménagement du bureau de la C d C:** son coût total est de 2 586,40 € HT soit 3 093,34 € TTC. Somme que la C d C rembourse à la commune: 1 293,20 € soit 50 % du coût total HT.

**6. Animation périscolaire:** mise à disposition de la garderie par les Bleuets d'Illats d'un éducateur multiactivité 2 heures par semaine d'école les mardis de 17 à 19 h :

le coût horaire est de 15 € cofinancés par la CAF (9,13 €), la MSA (1,20 €) et la commune (4,665 € soit 400 € par an).

**7. Adoption des nouveaux statuts de la C d C.**

**8. La réalisation de la nouvelle salle d'école.**

Les travaux ont commencé le 19 septembre. Sondage qualité des sols: 2 300 €.

**9. Travaux pour le fournil de la boulangerie:**

Inauguration prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2006 "le Conseil général a accordé une subvention plus importante que prévue": 7 622,50 € au lieu de 1 524,20 € prévus. État: 5 608,96 €. Conseil Régional: 3 739,23 €. Autofinancement et emprunts :

5 389,96 €. Total: 22 360,65 €.

**10. Achat du fournil de la boulangerie:** la subvention du Conseil général est plus importante que prévue: 7 622,50 € au lieu de 1 524,50 €. État: 22 110 €. Autofinancement et emprunts: 43 967,56 €. Total: 73 700 €.

**11. Branchement à l'assainissement:**

les sociétés fournisseuses n'ont pas le monopole, les particuliers peuvent les faire réaliser sous réserve d'un contrôle de conformité.

## En bref

### Il fallait renouveler les équipements du cyclo-club illadais.

Le cyclo-club illadais a souhaité nous rencontrer en juillet afin que nous communiquions les raisons de l'augmentation de sa subvention annuelle. Les cyclistes ont eu besoin d'une somme d'argent plus importante allouée par la municipalité pour renouveler leurs équipements.

**Assainissement** de Barrouil et de Brouquet : la mobilisation des habitants permet de réparer une « erreur de facturation ». Un décalage dans le temps ne nous a pas permis de saluer dans notre dernier journal, la mobilisation de certains habitants de Brouquet et de Barrouil qui a permis de faire annuler les factures abusives d'assainissement : certains se sont déplacés, d'autres ont envoyé des courriers recommandés au syndicat et à la Lyonnaise. C'est une nouvelle victoire à signaler !

**Chasse au gaspillage** : la clôture du terrain d'entraînement de football a coûté encore plus cher ! Nous vous avons annoncé dans notre dernier bulletin la somme de 7 833 € ( 51 381 F ). Or, les portails n'avaient pas été pris en compte. Il faut donc rajouter 4 360 € ( 28 599 F 73 ) votés lors du conseil municipal du 22 juin pour atteindre un coût total de 12 193 € (79 980 F 84).

### Foot

Si la critique est aisée du haut de notre prétendue irresponsabilité, il reste que la commune s'est bien gardée de nous expliquer, dans son dernier bulletin, pourquoi elle avait augmenté considérablement la subvention de l'USIFootball.

Information des citoyens illadais se bat pour la transparence dans les dépenses d'argent public, elle ne se borne qu'à demander des explications nécessaires à ceux qui les votent.

### Fiscalité : Illats fait-elle partie de la communauté de communes du pays de Podensac?

Il est dommage que nos élus « oublient » que depuis deux ans, nos impôts locaux comportent maintenant une ligne supplémentaire. Elle correspond à la taxe additionnelle nécessaire au fonctionnement de la Communauté de communes à laquelle nous avons délégué des charges assumées jusqu'en 2003 par notre municipalité. Par conséquent, les taxes locales auraient dû baisser en proportion des dépenses économisées. Cela n'a pas été le cas. La fiscalité locale a donc augmenté et les baisses progressives observées en 2004 et 2005 des taux communaux ont pour but de retrouver sur plusieurs années, la pression fiscale de 2003. Il suffisait de le dire. Tous les Illadais sont capables de le comprendre.